



Janvier Février 2013

LE MOT DU MAIRE

Bonne année 2013 !

Au nom de toute l'équipe municipale, des membres du CCAS et de l'ensemble du personnel communal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2013 ! Que cette année vous apporte bonheur, santé et prospérité pour vous et tous vos proches !

2012 à peine achevée que, déjà, vos élus se sont mis au travail pour engager des actions concrètes. La période économique difficile doit nous amener plus encore à être solidaire et altruiste. Bien sûr, nos contraintes financières nous imposent d'agir avec la plus grande prudence dès que nous envisageons d'entreprendre la moindre démarche ; pour autant, cela ne doit pas justifier l'immobilisme.

Dans cet esprit, le CCAS, réuni le 11 janvier dernier, a décidé, à l'unanimité, de donner un coup de pouce aux familles modestes afin de les aider à payer la cantine de leurs enfants. Aussi, en fonction du niveau de revenu des ménages, c'est un tiers ou la moitié du prix du repas servi à ISSUS qui sera prise en charge par le CCAS (voir article spécifique dans cet Issus Infos). Il s'agit là d'une mesure sociale très importante ; en juin, nous ferons le bilan de ce dispositif et nous verrons quelles suites nous lui donnerons.

Nos initiatives locales trouvent aussi un écho à l'échelon intercommunal. En 2012, nous avons transféré au SICOVAL, notre intercommunalité, la compétence « services à la personne ». Les objectifs de cette structure, énoncés dans l'Agenda 21, se résument par la volonté de créer une terre de solidarités, une terre d'écocitoyenneté et une terre d'accueil.

Dès à présent, chaque habitant du territoire a la possibilité d'accéder aux crèches, centres de loisirs, soins infirmiers à domicile, portage des repas (service accessible aux personnes âgées de plus de soixante ans mais aussi à toute personne qui, momentanément, en aurait besoin : bras cassé, maladie, grossesse...). Sur cette prise de compétence, il est bon de rappeler que la garderie de l'été aura toujours lieu et toujours à ISSUS.

2013 nous amènera à travailler sur d'autres dossiers divers et variés : approbation de notre Plan Local d'Urbanisme, sécurité routière, rythmes scolaires, travaux... Nous les aborderons toujours avec autant d'enthousiasme !



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 octobre 2012 :

Présentation de l'Agenda 21 du SICOVAL, adhésion à SOLEVAL, projets de peintures de jeux sur le sol de l'école maternelle et de mise en lumière du monument aux morts, bassins de vie, sécurité de la circulation routière, nettoyage de la salle des fêtes et mise à disposition de la salle des fêtes au profit du club de GRS de Montgiscard étaient à l'ordre du jour de cette séance.

Séance du jeudi 10 janvier 2013 :

Les conseillers municipaux ont étudié le projet de PADD du PLU puis examiné les dossiers suivants : projet de règlement du Plan de Prévention du Risque de Sécheresse, demande de certificat d'urbanisme déposée par Monsieur Fourcade, demandes de subvention, organisation de la prochaine rentrée scolaire, tarif social de cantine, projet d'antenne Orange, travaux électriques à la salle des fêtes et DM2 au budget 2012.

La prochaine réunion est prévue le 28 mars à 20h.

PROJET D'ANTENNE DE TELEPHONIE D'ORANGE (SUITE)

Le projet d'installation d'un pylône sur le terrain communal est abandonné.

L'opérateur, curieusement, s'est rendu compte qu'il était propriétaire d'un terrain à proximité du château d'eau ; aussi, le 10 janvier 2013, une demande d'installation sur ce nouvel emplacement a été déposée à la mairie par Orange France UPRSO, demande qui a été transmise au service ADS du SICOVAL afin de faire l'objet d'une instruction règlementaire.

Le conseil municipal, après examen de ce dossier, a décidé de s'en remettre aux seules dispositions légales. Concrètement, cela signifie que ce nouveau projet sera accepté s'il répond à toutes les obligations légales ; à défaut, il sera refusé.

Toute personne intéressée peut venir consulter le dossier en mairie sachant toutefois qu'il ne sera duplicable qu'une fois que l'instruction sera terminée et la décision rendue soit dans un délai maximum d'un mois à compter du 10 janvier.

PRIX DES REPAS DE CANTINE POUR LES ENFANTS D'ISSUS

En application d'une décision prise le 11 janvier 2013, le CCAS d'ISSUS peut prendre en charge une partie du prix des repas de cantine pour les enfants d'ISSUS scolarisés en école maternelle ou primaire, quel que soit le lieu de scolarité.

Cette aide est accordée en fonction du quotient familial de la famille ; elle sera de 1.65 €/repas si le quotient familial est compris entre 0 et 390, de 1.10 €/repas si le quotient familial est compris entre 391 et 500.

Le quotient familial est égal au revenu fiscal de référence divisé par 12 divisé par le nombre de parts (1 ou 2 parents et 1 enfant = 2,5 parts, 1 ou 2 parents et 2 enfants = 3 parts, 1 ou 2 parents et 3 enfants = 4 parts, 1 ou 2 parents et 4 enfants = 4,5 parts, au delà du 4ème enfant, 0,5 part supplémentaire par enfant). Faites-vous connaître dès que possible en mairie si vous êtes concernés.

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

Exposition de peintures, sculptures et dessins du 18 novembre 2012

Dans le précédent numéro d'ISSUS INFOS, nous avons oublié de féliciter Nathalie qui faisait aussi partie des artistes.

Qu'elle veuille bien nous excuser pour cet oubli !

Repas des Aînés

Pour la quarantaine de convives qui ont rejoint les tables dressées dans la cantine, dimanche 16 décembre, cette nouvelle édition du repas de fin d'année des aînés s'est déroulée dans la chaleureuse ambiance d'un excellent banquet.

Après les mots de bienvenue de Monsieur le Maire, les invités se sont retrouvés pour apprécier une cuisine fine et goûteuse, parler du bon vieux temps ou simplement faire connaissance.

ASCLI

L'Association Sports Culture et Loisirs à ISSUS vous propose déjà les activités suivantes :

- lundi de 20h15 à 21h15 : cours de STEP (salle des fêtes) animés par Nadine,
- mardi de 20h15 à 22h15 : ATELIER TRAVAUX D'AIGUILLES (bibliothèque),
- mercredi de 11h à 12h : cours d'ESPAGNOL (bibliothèque) donnés par Hélène et de 20h30 à 21h30 : cours de FITNESS LATINO RYTHMÉ (salle des fêtes) animés par Myriam,
- jeudi de 18h à 19h30 : cours d'ANGLAIS (bibliothèque) donnés par Jessy et une fois par mois de 20h à 22h : SCRAPBOOKING (bibliothèque) animé par Sophie (prochain RDV le 7 février).

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année ; renseignements et inscriptions auprès d'Agnès de RANCE (présidente) au 05 34 66 40 73, Corinne TOMA (secrétaire) au 06 14 08 27 24 ou Florence BAFOIL (trésorière) au 06 12 27 50 21) - ascli31450@gmail.com. L'adhésion à l'ASCLI est nécessaire pour prendre part à une activité ; le montant de l'adhésion annuelle à l'ASCLI est de 5 €.

Et vous suggère de nouvelles activités :

- **Initiation et perfectionnement aux Echecs pour adultes et enfants** le mercredi soir de 18h30 à 20h30 (bibliothèque). Venez rejoindre Anne CELARIES pour ne plus jouer seul contre votre ordinateur ou tout simplement pour apprendre. Début de l'activité le mercredi 6 février 2013 à 18h30. Renseignements auprès d'Anne CELARIES au 06 86 44 08 22.

- **Soirée Belote** le vendredi soir de 20h30 à 22h30 (bibliothèque). Claude fera tourner le jeu pour des parties interminables ... Des concours sont en projet ! Début de l'activité, le vendredi 8 février 2013 à 20h30. Renseignements auprès de Claudette LASSERRE au 06 84 10 39 76.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES : ATTENTION AUX NUISANCES !!

La location de la salle des fêtes doit permettre d'organiser des fêtes de famille : mariage, anniversaire.....etc. Ces moments de convivialité, de joie ne doivent pas cependant remettre en cause le repos et la quiétude des riverains.

Or, il s'avère qu'au cours de ces derniers mois, ce principe n'a pas été respecté par différents utilisateurs de la salle.

Aussi, avant d'en venir à des mesures radicales, il est utile de rappeler aux futurs utilisateurs de la salle des fêtes les points suivants :

- à partir de minuit, la musique doit être baissée et il faut éviter de laisser les portes et les fenêtres ouvertes,
- lorsqu'ils sont dehors, les participants à la soirée doivent être discrets notamment au moment du départ (pas de klaxon, pas de démarrage brutal...).

AGENDA 2013

- **Samedi 16 février** : Soirée Chili & Tequila organisée par l'association Mets les Watts ; l'apéritif et le repas seront animés par le groupe Vilaine Fille Mauvais Garçons (15 € pour les plus de 12 ans, réserver auprès de Ronald en appelant au 06 60 59 58 78 avant le 11 février).

- **Samedi 13 avril** : représentation de Théâtre ; l'association ASCLI vous propose de découvrir la pièce « Les dix petits nègres » adaptée du célèbre roman policier d'Agatha Christie. Rendez-vous à 19h30 dans la salle de fête pour une soirée inoubliable et des fous rires assurés pour tous ... Spectacle gratuit pour les enfants, étudiants & chômeurs : 2 €, adhérents ASCLI : 4 €, adultes : 5 €. Renseignements et inscriptions auprès d'Agnès de RANCE (05 34 66 40 73).

- **Samedi 20 avril** : 1^{ère} Journée ECO CITOYENNE animée par l'association ASCLI.

- **Samedi 1^{er} juin** : Festival Rock organisé par l'association Mets les Watts.

- **Samedi 8 juin** : Concours de pétanque cadré par La Petite Boule d'Issus.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

La mairie est habituellement ouverte le lundi et le jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 13h et le vendredi de 9h30 à 13h et de 13h30 à 17h30 mais elle sera fermée le matin du 21 février

En cas d'urgence, appeler au 06 29 79 26 05 de 18h à 20h en semaine, le week-end ainsi que les jours fériés jusqu'à 19h.

... Retrouvez ces infos sur www.commune-issus.fr